PARTICULIERS
VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

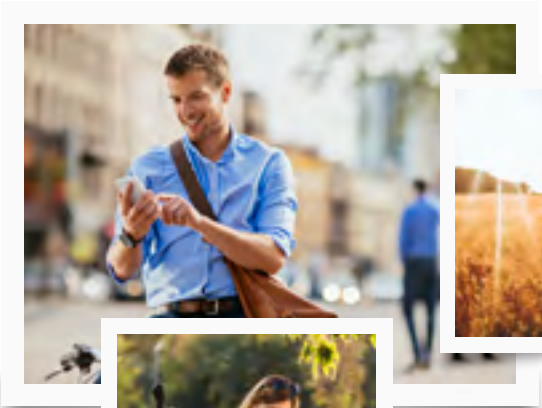

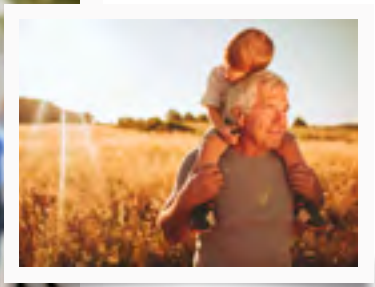

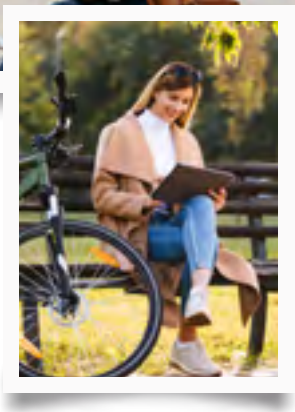

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES
EN VIGUEUR AU 1ER JUILLET 2026
TARIFS EN € TTC

Mise à jour au 25 juin 2026
Les mises à jour concernent la gratuité des paiements et retraits à l'étranger pour les offres groupées de services (Essentiel et EKO)
Les mises à jour sont indiquées par le symbole suivant : ♦

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

PROVENCE
CÔTE D'AZUR

Nice ~ Promenade des Anglais [06]

EDITO

Chers clients, chers sociétaires,

Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur, élue **Banque Préférée* sur son territoire**, s'engage à vos côtés dans les départements des Alpes Maritimes, des Alpes de Haute-Provence, du Var et la Principauté de Monaco. Notre réseau de **51 Caisses Locales et 197 agences** situées en ville, mais également au cœur de villages et zones plus reculés, témoigne de notre ancrage local et de notre proximité avec vous.

En 2026, nous continuons à développer des solutions adaptées à vos besoins, tout en restant fidèles à nos valeurs fondamentales : **proximité, responsabilité et solidarité.** Notre objectif est de vous offrir des services bancaires de qualité, au juste prix, alliant l'expertise de nos conseillers et les avantages du digital.

Cette brochure présente de manière claire et transparente nos principaux produits et services. Elle reflète notre volonté de vous proposer une tarification équilibrée, dont voici les modifications majeures :

- **Baisse de la tarification** des offres Essentiel et Premium;
- **Baisse de la tarification** des ordres de bourse étrangère;
- **Exonération des frais à l'étranger** pour les moins de 31 ans;
- **Gratuité des droits de garde et des ordres de bourse** pour les 18/25 ans (Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution).

Pour simplifier votre quotidien, retrouvez l'ensemble des opérations disponibles en autonomie depuis votre application **Ma Banque** ou notre site internet.
Votre confiance est notre moteur pour continuer à innover et à vous accompagner au mieux dans tous vos projets.

Catherine Galvez
Directrice Générale

* D'après une enquête IPSOS réalisée en Novembre 2024 auprès de 900 habitants des départements 04, 06 et 83

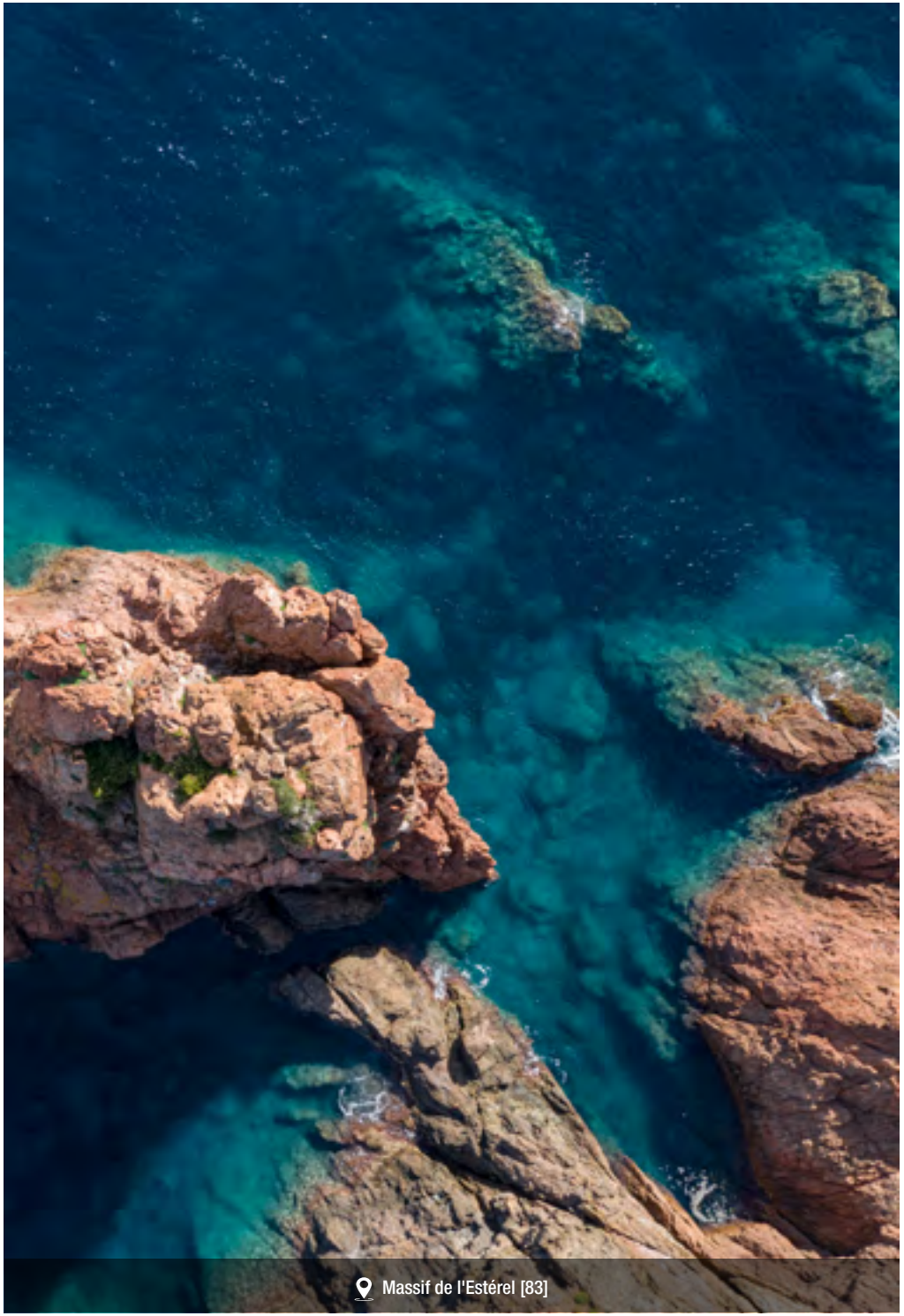

Massif de l'Estérel [83]

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole En Ligne)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	32,40 € / AN pour deux alertes par semaine
Tenue de compte	29,00 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47,40 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,40 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	24,00 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € / RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT / MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	24,00 € / AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence	5,00 € / VIREMENT
• Par internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.5

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte P.9

Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Change

Banque à distance P.13

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par email ou sur la gestion du compte par SMS ou par email

Vos moyens et opérations de paiement P.17

Cartes
Virements
Prélèvements / SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services P.23

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et incidents P.33

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et crédits P.37

Découverts
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

Épargne et placements financiers P.41

Épargne bancaire
Placements financiers

Offres pour les jeunes P.45

Opérations à l'étranger P.46

Chèques
Autres opérations

Assurances et prévoyance P.49

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

Succession P.53

Autres services P.55

Protection des particuliers
Magazines

Cartographie P.59

Résoudre un litige P.61

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet credit-agricole.fr/ca-pca (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Sisteron [04]

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT
Frais de traitement et d'expertise de dossier séparation (gestion de dossier de séparation/divorce nécessitant un traitement particulier : retrait d'un cotitulaire du compte-joint, collecte des justificatifs, accompagnement...)	44,00 €

Relevés de compte

	Papier	E-relevé[1]
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois) Relevé décadaire (3 par mois)	à partir du 2ème relevé 1,25 € / RELEVÉ	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte en agence	7,90 € / RELEVÉ	7,90 € / RELEVÉ
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) (Périodicité au choix : trimestrielle, semestrielle ou annuelle)	7,70 € / RELEVÉ	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

[1] Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par internet "Crédit Agricole En Ligne", à la rubrique e-Documents.

▲ SERVICES BANCAIRES DE BASE : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

↑ retour sommaire

Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif ▲● Les frais de tenue de compte actif pour les non-résidents seront majorés de 31,00 €/an	29,00 € / AN
Frais de tenue de compte SCI patrimoniale [1]	12,00 € / SEMESTRE
Frais de gestion de compte inactif [2] **▲●**	30,00 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	2,50 € / MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage avec carte à usage unique (Carte Minute) [3]	2,00 € / RETRAIT
Frais de location de coffre-fort	à partir de 9,00 € / COFFRE / MOIS

Frais de recherche de documents [4]

Frais de recherche simple de documents	7,90 €
Frais de recherche complexe de documents	NOUS CONSULTER

Change

Les cours de change sont ceux du marché des billets de banque consultables en agence. Les cours sont fonction de la nature de l'opération (achat ou vente). Il ne s'agit pas du cours de change interbancaire.

Vous achetez ou vendez des billets de banque en devises étrangères	3 % sur le cours du change + 3,35 € [5]

[1] Hors SCI professionnelle. La SCI professionnelle est une SCI dont l'objet social porte sur la gestion d'un patrimoine immobilier constitué de locaux utilisés dans l'exercice d'une activité professionnelle.
[2] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.
[4] Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.
[5] Pour une commande de devises d'un montant inférieur à 100 € ou pour une cession de devises d'un montant inférieur à 50 €.

Barcelonnette [04]

↑ retour sommaire

Antibes ~ Rue du centre historique [06]

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Internet

Service de banque à distance par Internet
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et externes et la souscription de produits et services par signature électronique — GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial	GRATUIT
Invest Store Intégral	
• À partir de 12 ordres par an	GRATUIT
• Moins de 12 ordres par an	96,00 € / AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en **page 42**, rubrique ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Service d'agrégation de comptes [1]
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques — GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site Internet credit-agricole.fr/ca-pca
- Nos applications mobiles — TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS
  - Ma Banque
  - Envoyer de l'argent avec Wero [2]
  - Paiement Mobile, dédiée aux paiements sécurisés en magasin [3].

[1] Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.
[2] Service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.
[3] Paiement Mobile : Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'une carte Crédit Agricole éligible, d'un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à internet.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou la gestion du compte par SMS ou par mail

Toutes nos alertes par e-mail	GRATUIT
Alerte solde débiteur et rejet d'opération par sms	GRATUIT
Alerte écopage par sms	0,70 € / ALERTE
Alerte en temps réel de gestion par sms	0,30 € / ALERTE
Alerte achat à distance par sms	0,70 € / ALERTE
Alerte solde disponible par sms	0,30 € / ALERTE
Alerte essentielle par sms - solde débiteur	0,70 € / ALERTE
Alerte essentielle par sms - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 € / ALERTE
Alerte souplesse du découvert par sms	0,30 € / ALERTE
Abonnement mini-relevés par sms	32,40 € / AN pour deux alertes par semaine

Château d'Aiguines ~ Verdon [83]

↑ retour sommaire

Valensole ~ Champs de lavande [04]

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTES	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'Autre Carte ▲●	24,00 € / AN*	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Mastercard à autorisation systématique	47,40 € / AN*	
- Eko Mastercard	36,50 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard Standard	47,40 € / AN*	47,40 € / AN*
- Visa Classic	47,40 € / AN*	47,40 € / AN*
- Visa OGC Nice	47,40 € / AN*	47,40 € / AN*
- Gold Mastercard	143,00 € / AN	143,00 € / AN
- Visa Premier	143,00 € / AN	143,00 € / AN
- Visa Premier OGC Nice	143,00 € / AN	143,00 € / AN
- World Elite Mastercard		340,00 € / AN
- Visa Infinite		340,00 € / AN

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence - PCA[1]	GRATUIT

Carte de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2,00 € / MOIS	

* Cotisation prélevée mensuellement.
[1] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

Infos

Le logo))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

La 2ème carte sur un même compte est à moitié prix. La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (pour les cartes qui ne sont pas incluses dans une offre groupée de services, sauf l'Autre Carte, la Carte Eko by CA et la carte Globe Trotter), et elle n'est pas cumulable avec les réductions pour les jeunes.
En complément de l'une de ces cartes (hors carte LSA, l'Autre Carte, Eko by CA ou Globe Trotter), vous pouvez bénéficier d'une carte de secours à prix réduit (7,00 € / an) : **la carte BIS**.

↑ retour sommaire

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ▲●	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Frais fixes	0,26 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,30 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION avec un minimum de 1,20 €
• Frais de conversion monétaire[2]	
Autres paiements par carte[3]	
• Frais fixes	0,26 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,30 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION avec un minimum de 1,20 €
• Frais de change éventuels	

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie de la même tarification que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,00 € / RETRAIT DÈS LE 1ER RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 € / RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT / MOIS
Mastercard Eko by CA	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT A PARTIR DU 26ÈME RETRAIT/AN
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	GRATUIT
- Mastercard Standard ou Visa Classic - Visa OGC Nice	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Visa Premier OGC Nice - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Frais fixes	4,40 € / OPÉRATION
• Frais variables	
• Frais de conversion monétaire[2]	2,30 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
Autres retraits d'espèces par carte[3]	
• Frais fixes	4,40 € / RETRAIT
• Frais variables	
• Frais de change éventuels	2,30 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

[1] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).
[2] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).
[3] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021, dont francs CFA.

Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT
Réédition de carte en urgence	16,70 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,70 €
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration (à partir de la 2ème refabrication dans l'année)	11,60 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte	
Par internet	GRATUIT
En agence ou via SOS Carte	5,30 €
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	5,00 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	**Internet**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	5,00 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet credit-agricole.fr/ca-pca	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale	GRATUIT
Via Wero[1] entre amis - Application Paiement Mobile	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10,50 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10,50 €

[1] Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.
* Pays de la zone SEPA (cf. carte en **page 59**) :
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), Territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA
Commission de change sur opération en devises due pour toute opération nécessitant l'achat, la vente ou l'arbitrage en devises

• sur la partie de l'opération ≤ à 75 000 €	0,05 %
• sur la partie de l'opération > à 75 000 €	0,025 % avec un minimum de 22,00 € / opération

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL	
Frais par virement non SEPA occasionnel	25,50 € + commission de change si devises

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT	
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	16,40 € / OPÉRATION
Frais par virement non SEPA permanent	7,80 €

Réception d'un virement non SEPA ▲●

Frais par virement	
• Réception d'un virement non SEPA < à 30 €	GRATUIT
• Réception d'un virement non SEPA de 30 € à 300 €	8,80 €
• Réception d'un virement non SEPA > 300 €	17,50 €

Autres virements

Détection [1] et informations règlementaires liées à l'acquisition de crypto-actifs	42,00 € / OPÉRATION

Prélèvements / SEPA / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Rejet de prélèvement suite à contestation du débiteur	
• par internet	GRATUIT
• en agence	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 en jour ouvré
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	Frais postaux
• en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Carnet de remise de chèque(s)	GRATUIT
• à partir du 2nd carnet commandé dans l'année	4,45 € / CARNET
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	15,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,00 €
Destruction de chéquier (non retiré au delà de 4 mois)	5,00 €

[1] Pour tout virement d'un montant égal ou supérieur à 2 000 € vers un prestataire de service sur actif numérique.

Grasse [06]

↑ retour sommaire

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvertes par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte	34,00 € PAR MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 12 / an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) "World Elite Mastercard" ou "Visa Infinite" (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique, cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte [3]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Provence Côte d'Azur	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises [4], dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte [3]	
En euro ou en devises [4], dans ou hors pays de l'EEE	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.
[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[4] Hors frais de conversion monétaire.

↑ retour sommaire

Offre Prestige (suite)

Assurance de la Banque au Quotidien	34,00 € PAR MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non-conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre +	
50 Go	

Offre Premium

Gestion du compte	16,00 € PAR MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 3 / an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) "Gold Mastercard" ou "Visa Premier" (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique, cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte [1]	16,00 € PAR MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Provence Côte d'Azur	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises [2] hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte [1]	
En euro dans un pays de l'EEE	
En devises [2], dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non-conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +	
5 Go	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.

Offre Essentiel

Gestion du compte	10,00 € PAR MOIS DONT 1,00 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 1 / an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) "Mastercard Standard" ou "Visa Classic" (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique, cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	
Retrait d'espèces par carte [3]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Provence Côte d'Azur	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
♦ Retrait d'espèces en euro ou en devises[4] dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte [3]	
♦ En euro ou en devises[4], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus	
Merci pour l'info Essentiel (version numérique)	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +	
5 Go	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.
[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[4] Hors frais de conversion monétaire.

Offre Eko (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026.

Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services)

Gestion du compte	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique, cotisation carte). Facturation de 5,00 € / mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte [1]	
♦ En euro[2] ou en devises[3], dans et hors d'un pays de l'EEE.	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique). "Eko Mastercard"	EN OPTION : 1,00 € PAR MOIS (COTISATION CARTE)
♦ En euro[2] ou en devises[3], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	
♦ Retrait d'espèces en euro ou en devises[2] dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	1,00 € PAR RETRAIT À PARTIR DU 4EME RETRAIT PAR MOIS
Assurance de la banque au quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1,00 € / mois)	EN OPTION : 1,00 € PAR MOIS

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
[3] Hors frais de conversion monétaire.

↑ retour sommaire

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé [1]

LE SOCLE	
Tenue de compte	1,00 € / MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par e-mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-mail : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'autre carte"	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par e-mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

Offres qui ne sont plus commercialisées

Globe Trotter	2,00 € / Mois
Mozaïc	6,20 € / Mois
CSCA Equilibre	6,20 € / Mois
CSCA Optimum	9,20 € / Mois
CSCA Optimum Epargne	9,20 € / Mois
CSCA Sérénité	9,20 € / Mois
Convention Patrimoine	32,50 € / Mois
Convention Privée	49,00 € / Mois
EKO by CA (Offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)	2,00 € / Mois

[1] En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,50 € / MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par e-mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-mail : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par e-mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs [1]	De 1 à 500 €	2,60 € / MOIS
	De 501 € à 1 000 €	3,50 € / MOIS
	De 1 001 à 2 000 €	4,60 € / MOIS
	2 001 € et +	6,80 € / MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par e-mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-maill : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs [1]	De 1 à 300 €	1,50 € / MOIS
	De 301 € à 800 €	2,40 € / MOIS
	De 801 à 1 200 €	3,30 € / MOIS
	De 1 201 à 2 000 €	4,30 € / MOIS
	2 001 € et +	5,70 € / MOIS

MODULE SUIVI ASSURÉ	
Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,30 € / MOIS PREMIUM 4,50€ / MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par e-mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par e-mail: • alerte achat à distance • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion	

[1] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

↑ retour sommaire

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium	3,50 € / MOIS PREMIUM 5,10 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,85 € ET 5,92 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,93 € ET 8,08 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 8,09 € ET 10,77 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 10,78 € ET PLUS

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Pour les 26-30 ans inclus	-30 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Offre Eko by CA

Gestion du compte	2,00 € / MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Tenue de compte	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko by CA » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier	
Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Gréoux-les-Bains ~ Ancienne fontaine et thermes [04]

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention
(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

• Plafond par opération [1]	4,00 €
• Plafond journalier	4,00 €
• Plafond mensuel [1]	20,00 €

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,20 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 EUROS
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	27,00 € / CHÈQUE

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé + 30 jours	0,69 €
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision [2]	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	22,00 € / CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	42,00 € / CHÈQUE
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,00 €

[1] Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.
[2] Les montants comprennent la lettre d'information préalable, les frais de gestion de dossier, les frais d'interdiction bancaire interne, la délivrance d'un certificat de non paiement.

Incidents de paiement (suite)

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision [1]	
• Si paiement < 8 €	GRATUIT
• Si paiement ≥ 8 €	8,00 €
Frais de non-exécution de virement permanent ou différé pour défaut de provision [1]	8,70 €
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'"Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :	
• Les commissions d'intervention	
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	25,00 € / MOIS
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	

[1] Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention

Infos

REJET DE PRÉLÈVEMENT
Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés.

Villefranche-sur-Mer [06]

Saint-Tropez [83]

Découverts et crédits[1]

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique “Les offres pour les jeunes”.

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Frais de dossier/de mise en place	9,40 €

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE[2]	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

[1] Sous réserve d’étude et d’acceptation de votre dossier.
[2] Dans les limites et conditions prévues au contrat d’assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique “Assurances et Prévoyance : mentions légales” **page 51**.

Crédits à la consommation

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	
Eco-prêt "Habiter Mieux"	
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	
Prêt Rachat de crédit	
Frais de dossier [1]	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ MINI 75,00 €
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur [2]	NOUS CONSULTER

Crédits immobiliers

Crédit immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	
Prêt à l'accession sociale (PAS)	
Prêt conventionné	
Prêt Épargne Logement	
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	
Crédit relais	
Frais de dossier [1] • Montant minimum/maximum	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ MINI 550,00 € MAXI NOUS CONSULTER
• Sur le prêt PAS	500,00 €
Assurance Emprunteur [2]	NOUS CONSULTER
Option souplesse	DE 50,00 € À 90,00 €

[1] Non applicable pour certains prêts règlementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.
[2] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique "Assurances et Prévoyance : mentions légales" **page 51**.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter [1]	34,00 €
Modification de la date d'échéance	34,00 €
Modification de la périodicité	34,00 €
Modification de garantie (plafond par demande 440,00 €)	220,00 € / PRÊT
Modification du partenaire prêt (plafond par demande 540,00 €)	270,00 € / PRÊT
Attestations diverses liées au prêt	18,20 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	17,90 €
Réaménagement de prêt	3 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI : 600,00 €)
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	29,00 € PAR PRÊT (MAXI PAR DEMANDE : 58,00 €)
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	29,00 € PAR PRÊT (MAXI PAR DEMANDE : 58,00 €)
Mainlevée de garantie (hypothèque) • Pour prêt en cours • Pour prêt soldé	 145,00 € + frais réels le cas échéant 110,00 € + frais réels le cas échéant
Report d'échéance	34,00 €

[1] Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

Lac d'Allos [04]

Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (CEL, LEP et PEL)	80,00 €
Mandat d'épargne[1]	0,78 € / MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Epargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen / long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER)[2]	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres	
• Par compte	120,00 € + 120,00 € si INVEST STORE Intégral clôturé dans le mois précédant le transfert
• Ligne de valeur côtée en France	35,00 € + 7,40 € si INVEST STORE Intégral clôturé dans le mois précédant le transfert
• Ligne de valeur côtée à l'étranger	67,00 € + 12,40 € si INVEST STORE Intégral clôturé dans le mois précédant le transfert
Transfert de PEA/PEA-PME	
• Par compte	GRATUIT
• Par ligne	15,00 € (MAX PAR TRANSFERT : 150 €)
Service de calcul des plus-values	GRATUIT
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	22,50 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Frais sur titre non côté	1,20 % MAXI : 470 €
Mise en nominatif administré	31,50€
Mise en nominatif pur	77,00 €
Gestion conseillée	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée option Titres Vifs	NOUS CONSULTER
Mandats de gestion	NOUS CONSULTER

[1] Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie
[2] Contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique "Assurances et Prévoyance : mentions légales" **page 51**.

Ordres de bourse en France

AGENCE	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
% du montant de l'ordre		
• Sur actions et bons	1,50 %	1,20 %
• Sur obligations valeurs Crédit Agricole	0,80 %	0,80 %
• Sur obligations autres valeurs	1,10 %	1,10 %
• Minimum de courtage	22,50 €	0 €
• Frais fixes à la ligne	6,50 €	0 €

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
INVEST STORE INITIAL		
• % du montant de l'ordre	0,60 %	0,50 %
• Minimum de courtage	9,50 €	0 €
• **Frais fixes à la ligne**	1,65 €	0 €
INVEST STORE INTÉGRAL		
• Ordre ≤ à 1100 €	0,99 €	0,99 €
• Ordre > à 1100 €	0,12 %	0,12 %

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE	Compte-Titres	PEA / PEA-PME
INVEST STORE INITIAL		
% du montant de l'ordre		
• Sur actions et bons	1,13 %	0,50 %
• Sur obligations valeurs Crédit Agricole	0,60 %	0,80 %
• Sur obligations autres valeurs	0,83 %	1,10 %
• Minimum de courtage	16,88 €	0 €
• Frais fixes à la ligne	4,88 €	0 €
INVEST STORE INTÉGRAL		
• Frais : cf. ci-dessus		
• Frais fixes par ordre	supplément de 15,20 €	

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)	
Frais proportionnels	0,017 %
Montant minimum	4,15 €

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

AUTRES SERVICES	
Souscription et vente de SICAV et FCP autre que Crédit Agricole	66,00 € + droits d'entrée liés au fonds*
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	GRATUIT + droits d'entrée liés au fonds*

* Souscription et rachat de SICAV et FCP - Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'Autorité des Marchés Financiers. Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Ordres de bourse sur bourses étrangères

OPÉRATION SUR BOURSES ÉTRANGÈRES	Compte-Titres	PEA en agence	PEA dématérialisé
% du montant de l'ordre	0,60 %	1,20 %	0,50 %
Minimum	14,35 €	0 €	0 €

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Droits de garde

Pour les détenteurs du service de bourse en ligne Invest Store Integral	GRATUIT pour les titulaires d'Invest Store Intégral au delà de 24 ordres de bourse exécutés au cours des 12 derniers mois.

PAR SEMESTRE	sur CTO	sur PEA
Commission forfaitaire (frais de tenue de compte)	12,60 €	GRATUIT
Commission par ligne		
• Parts sociales et actions CASA	GRATUIT	GRATUIT
• Valeurs Crédit Agricole (obligations, FCP et SICAV)	0,65 €	1,25 €
• Autres valeurs françaises	2,15 €	2,50 €
• Valeurs étrangères ou valeurs nominatives	16,70 €	2,50 €
Commission sur la valeur du portefeuille		
• Parts sociales et actions CASA	GRATUIT	GRATUIT
• Valeurs Crédit Agricole (obligations, FCP et SICAV)	0,06 %	0,15 %
• Autres valeurs	0,125 %	0,20 %

Infos

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

Roquebrune-Cap-Martin [06]

Offres pour les Jeunes

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées page 17 (hors cartes Eko by CA et Globe Trotter)

Offre qui n'est plus commercialisée

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	2,00 € / MOIS

Paiement et retrait par carte

Réductions pour les Jeunes

Ces réductions s'appliquent sur les opérations en devises présentées en page 18.
L'âge retenu pour un compte joint est celui du co-titulaire le plus âgé.

Moins de 26 ans	EXONÉRATION
Entre 26 et 30 ans	EXONÉRATION

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 24 à 26. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3,00 € / MOIS	6,00 € / MOIS
Offre Premium	5,00 € / MOIS	9,00 € / MOIS

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre Globe Trotter offre réservée aux 18-30 ans (inclus)	2,00 € / MOIS

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans inclus) Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents Cf. **pages 33 et 34**	50 %

Crédits et découverts

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans)	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt	
• Réductions pour les moins de 26 ans	20 % DE REDUCTION SUR LES FRAIS DE DOSSIER
• Avance 1000 €	1,00 €
• Prêt Mozaïc Projets	GRATUIT
• Prêt étudiant	NOUS CONSULTER
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME)	GRATUIT
Pour les moins de 26 ans	Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Opérations à l'étranger

Chèques

Présentation à l'encaissement	
• Jusqu'à 300 €	20,00 €
• Au-delà de 300 €	33,00 €

Autres opérations

Retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets : voir page 18

L'Île d'Or ~ Cap Dramont [83]

Villa Ephrussi de Rothschild [06]

Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques • Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré • Contrat d'assistance	NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur

NOUS CONSULTER

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : **SécuriCOMPTE Plus**	24,00 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 300 €
24,00 € / AN / COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 500 €
24,00 € / AN / COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales
Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Provence Côte d'Azur en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 005 753 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425,00 euros - Entreprise régie par le Code des assurances -. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par **PACIFICA**.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par **PREDICA**. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de **PREDICA**, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris.

Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par **EUROP ASSISTANCE** - Société Anonyme au capital de 48 123 637 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet Will 75009 PARIS. Les prestations sont mises en œuvre par **EUROP ASSISTANCE** France, SA au capital de 5 316 384 euros, dont le siège social est sis 11, Avenue François Mitterrand, 93210 SAINT-DENIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903, et par **PREVISEO OBSEQUES - S.A**. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par **PREDICA**.

Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par **PACIFICA**.

Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de **CAMCA**.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'**April International Care France**. S.A.S. au capital de 200 000 €, dont le siège social est sis 14, Rue Gerty Archimède - 75012 Paris - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

↑ retour sommaire

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025 [1].

Mineurs		GRATUIT
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier [2]	Succession non complexe [3]	GRATUIT
	Succession complexe [3]	1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

[3] En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants,
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

Infos

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte

↑ retour sommaire

Autres services

Protection des particuliers

• la télésurveillance [1]	à partir de 21,90 € / MOIS + 149,00 € de frais d'installation
• la téléassistance à domicile [2]	NOUS CONSULTER
• la téléassistance mobile [2]	NOUS CONSULTER

Coffre-fort numérique

Mon SécuriCoffre+	5 Go de stockage	3,00 €/ MOIS
Mon SécuriCoffre+	50 Go de stockage	5,00 €/ MOIS

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) • Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	48,00 € / AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN
Merci pour l'info Premium (version numérique) • Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18,00 € / AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) • Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12,00 € / AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € / AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 € / AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € / AN
Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	18,90 € / AN

[1] Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

[2] Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement
(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

Menton [06]

Cartographie des zones européennes

Pays de la zone Euro*

Pays de l'Union Européenne (U.E.)

Pays de l'Espace Economique Européenne (EEE)

Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

[2] La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019. L'Albanie, le Monténégro, la Moldavie et la Macédoine du Nord ont intégré la zone SEPA le 05/10/2025. La Serbie a rejoint la zone SEPA en mai 2026.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

↑ retour sommaire

Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si la réclamation n'a pas été résolue en agence, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clients, qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : Crédit Agricole Provence Côte d'Azur, Service Clients, Technoparc "Les Grandes Terres" - 216, Rue de l'Origan - 04100 MANOSQUE, ou par courriel scl4@ca-pca.fr.

L'agence ou le Service Clients s'engage à vous confirmer la prise en charge de votre réclamation, sous 10 jours ouvrables à compter de son envoi (sous 48h ouvrées à compter de la réception dans la plupart des cas), et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai maximal de deux mois à compter de l'envoi (sous 30 jours dans plus de 95% des cas).

Cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur les services de paiement (hors chèque), nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

- Si la réclamation porte sur un contrat d'assurance (hormis sa commercialisation) et que la réponse de notre Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le Service Client de la compagnie d'assurance concernée (coordonnées disponibles sur : https://www.ca-assurances.com/nous-contacter/). Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clients de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, ou en tout état de cause à l'issue d'un délai de deux mois suivant l'envoi de sa première réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire aux coordonnées suivantes :

- Site internet : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- Adresse électronique : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- Adresse postale : Monsieur Xavier de Kergommeaux - Médiateur de la consommation - 68 avenue d'Iéna - 75116 PARIS

La demande du client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir gratuitement et sans délai, le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : www.amf-france.org).

Cas particuliers :

- Le médiateur assurance : Pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hormis la commercialisation), vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance si le service client de la compagnie d'assurance concernée n'a pas pu répondre à votre insatisfaction :
  - Par courrier à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09
  - Sur le site internet : www.mediation-assurance.org

- Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Si notre réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou intenter une action en justice au civil.
Ou, à défaut, par courrier postal à l'adresse suivante : le Médiateur de l'AMF, 17 place de la bourse 75082 PARIS Cedex 02.

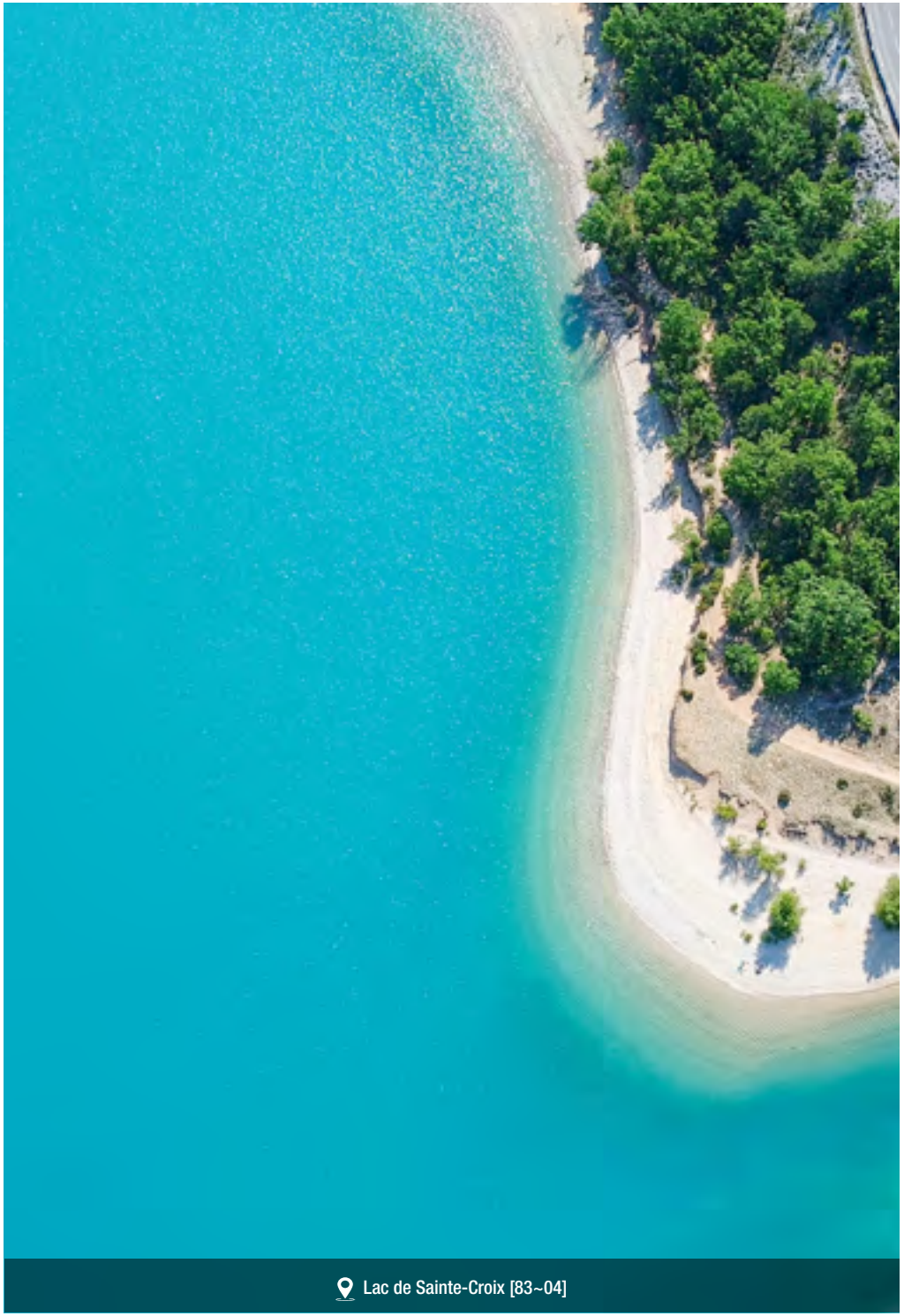

Lac de Sainte-Croix [83~04]

Votre Appli[1]

TOUTE VOTRE BANQUE EN POCHE

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

Votre Site Internet

credit-agricole.fr/ca-pca

UN BESOIN ? UN PROJET ?

CONTACTEZ-NOUS : 3225[2] Service gratuit + prix appel

DU **LUNDI** AU **VENDREDI** DE 08H30 À 19H00
LE **SAMEDI** DE 08H30 À 13H00

[1] Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. AppStore est un service d'Apple Inc. Google Play est un service de Google Inc.
[2] Pour votre sécurité et selon leur objet, les entretiens téléphoniques sont enregistrés et conservés conformément à la réglementation en cours.

Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'application envisagée. Conformément à la convention de compte, l'absence de contestation auprès de l'établissement avant la date d'application des modifications vaut acceptation de celles-ci par le client. Dans le cas où le client refuse les modifications proposées par l'établissement, il peut résilier sans frais, avant cette date, la convention de compte de dépôt.

Mise à jour du 06/2026 | COMDEP627

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène - 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753 - www.orias.fr. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris. Crédits photos : stock-adobe.com©.

N° d'identifiant unique CITEO : FR234304_03SEZB

LE TRI FACILE

Plus d'informations

Votre conseiller
reste à votre disposition.

PROVENCE
CÔTE D'AZUR

PARTICULIERS
VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

ADDENDUM DU 20.07.2026

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/07/2026

TARIFS EN € TTC

Les mises à jour concernent :
Les évolutions tarifaires portant sur la rubrique Succession à la suite de la publication de la décision n°2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier
Les mises à jour sont indiquées par le symbole suivant : ♦

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

PROVENCE
CÔTE D'AZUR

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026 [1].

Mineur	GRATUIT
Majeur	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÈGLEMENTATION[2]

Infos

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] Montant prévu par l'article D. 312-1-3 du code monétaire et financier et revaloriser annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

Votre Appli[1]

TOUTE VOTRE BANQUE EN POCHE

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

Votre Site Internet

credit-agricole.fr/ca-pca

UN BESOIN ? UN PROJET ?

CONTACTEZ-NOUS : 3225[2] **Service gratuit + prix appel**

DU **LUNDI** AU **VENDREDI** DE 08H30 À 19H00
LE **SAMEDI** DE 08H30 À 13H00

[1] Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. AppStore est un service d'Apple Inc. Google Play est un service de Google Inc.
[2] Pour votre sécurité et selon leur objet, les entretiens téléphoniques sont enregistrés et conservés conformément à la réglementation en cours.

Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'application envisagée. Conformément à la convention de compte, l'absence de contestation auprès de l'établissement avant la date d'application des modifications vaut acceptation de celles-ci par le client. Dans le cas où le client refuse les modifications proposées par l'établissement, il peut résilier sans frais, avant cette date, la convention de compte de dépôt.

Addendum du 20/07/2026 | Addendum-COMDEP636-Web.pdf

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène - 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753 - www.orias.fr. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris. Crédits photos : stock-adobe.com©.

N° d'identifiant unique CITEO : FR234304_03SEZB